

RENCONTRE DE TROIS PERSONNAGES ILLUSTRES

1582. Château de Thorens. Duché de Savoie

.3 A l'aube blanche d'une journée de l'automne 1582, dans la cour du château de Thorens, trois hommes se disposent à entreprendre un long voyage qui, pour eux, revêt des fastes d'aventures. Il y a là, en tenue de route, Jean Déage, le précepteur et Georges Rolland, le valet de chambre. Ils sont tous deux chargés de guider, de protéger et de servir, le jeune François-Bonaventure de Sales, tout juste âgé de quatorze ans. Il s'en va à Paris, étudier la rhétorique et la philosophie, selon les vœux de son père, le seigneur François de Boisy, mais aussi selon ses propres souhaits, la théologie. En effet, François-Bonaventure est un garçon très pieux, qui depuis l'âge de 11 ans, a décidé de devenir prêtre et est plus que jamais porté à tenir cette promesse. Sa mère, Françoise de Sionnaz, l'a toujours encouragé dans cette

voie. D'ailleurs, en 1566, alors que, jeune mariée, elle vénérât avec son époux, la relique du saint suaire habituellement conservée à Chambéry et exposée pour un temps en l'église Notre-Dame de Liesse, à Annecy, elle promit à Dieu *que s'il lui donnait un fils, elle ferait tout ce qui était en son pouvoir pour en faire un homme d'église*, afin que pour le restant de ses jours, il se consacre au service des autels. On comprend, les inclinations de François qui naquit dès l'année suivante. Certes, à cette date, 1566, il n'y avait véritablement pas d'urgence de maternité puisque la très jeune mariée n'était âgée que de 15 ans. Elle vivait avec son époux, de 30 ans plus âgé qu'elle, depuis quelques mois seulement, mais le contrat de mariage avait été établi dès 1560. La toute jeune maman, aux allures de sœur aînée, était donc animée de forts sentiments de piété. Son époux, le seigneur de Boisy n'en était pas moins dépourvu. Ne clamait-il pas, avec une ironie mordante, en parlant des réformateurs protestants officiant dans la toute proche ville de Genève,

- ils professent une religion 15 ans plus jeune que moi !

Pour son fils aîné, Monsieur de Boisy, aurait plus volontiers envisagé une carrière d'ordre juridique, dans le barreau, il le voyait déjà avocat au Parlement de Savoie ou même sénateur. L'enfant est très doué, il lit le latin et est capable de converser en cette langue, il est savant en belles lettres et se plaît volontiers dans les études, des études brillantes mais que pour cette raison de qualité, il faut poursuivre, ce qui motive la décision du voyage à Paris. Encore faut-il que le suzerain, le duc de Savoie, Emmanuel-Philibert, qui avait précédé le duc régnant actuel, son fils Charles-Emmanuel 1er, ait donné son autorisation pour que le jeune Savoyard, alors âgé de sept ans seulement, puisse aller étudier en France. Il l'avait donnée, cette autorisation, en son temps : *le 4 de Juin 1575, le duc Emmanuel-Philibert,*



Tableau du vivant de saint François
Basilique de Thonon (1616 ?)